

# LES ÉTRANGERS DANS LA CIVILISATION PHARAONIQUE<sup>1</sup>

Pascal VERNUS

La civilisation égyptienne possède une très forte identité. Les monuments qu'elle a produits, n'importe qui les reconnaît presque au premier coup d'œil, tant est caractéristique sa manière de voir le monde et de le faire voir. Il y a plus: cette identité, elle l'a maintenue pendant trois millénaires, et au-delà même. Il suffit, pour s'en convaincre, de comparer, par exemple, la palette de Nârmer qui date de 3000 avant J.-C. environ, avec une scène rituelle d'un temple d'époque romaine comme celui d'Esna. Dans l'une et l'autre, on retrouve des constantes, malgré les milliers d'années qui les séparent, et l'inévitable évolution du style. Cette infrangible identité, qui perdure pendant une si longue période, pourrait faire croire que la civilisation pharaonique s'est préservée de toute influence extérieure en vivant repliée sur elle-même. C'est faux, bien entendu. Tout au long de son histoire, elle a eu à se confronter avec l'autre, c'est-à-dire les étrangers, soit en les rencontrant hors de ses frontières, soit en les recevant de gré ou de force chez elle. Quel accueil leur faisait-elle ? Percevait-elle en eux une menace pour son identité dont elle était apparemment si jalouse ? Ou, au contraire, cherchait-elle en eux des possibilités d'enrichissements ? Pour répondre à ces questions, seront successivement examinés :

- I La conception de l'étranger dans la vision égyptienne du monde.
- II Les processus d'installation des étrangers en Égypte
- III La destinée sociale qu'ils pouvaient y attendre.
- IV L'acculturation des étrangers en Égypte.

## I - LA CONCEPTION DE L'ÉTRANGER DANS LA VISION ÉGYPTIENNE DU MONDE

L'Égypte se considère comme un empire, c'est-à-dire que ses frontières potentielles, excédant ses frontières du moment, s'étendent aussi loin que s'étend l'univers<sup>2</sup>. Chef de cet empire, le pharaon ne manque pas d'affronter, toujours victorieusement, cela s'entend aisément, les peuples étrangers habitant la périphérie. D'où le thème, si répandu dans l'iconographie et la phraséologie, de l'étranger vaincu et prisonnier. Lui correspondent des pratiques magico-rituelles fort élaborées : inventaires détaillés des peuplades et de leurs souverains, envoûtement sur des statues ou des vases inscrits à leurs noms, *Ächtungstexte*, etc., bref un appareil symbolique sophistiqué visant à l'assujettissement des étrangers<sup>3</sup>.

Cela posé, gardons-nous bien de réduire la vision égyptienne de l'étranger à ces proclamations un peu fanfaronnes de son humiliation face à la supériorité de pharaon. Les faits se révèlent plus complexes. Ainsi, l'un des guides de l'Au-delà, le *Livre des portes* apporte un témoignage plus nuancé. La scène du registre inférieur de la cinquième heure de cette composition <sup>4</sup> montre Horus et les quatre races qui symbolisent l'humanité, à savoir :

- les Égyptiens, appelés "les hommes" (*rmꜥ*);
- les Asiatiques (*C3m.w*);
- les Nubiens (*nhꜥy.w*);
- les Libyens (*ꜥmh.w*).

Une très importante légende surmonte ces représentations :

*"Que ça aille bien pour vous, bétail de Rê, issu du grand qui préside au ciel ! Que le souffle soit à vos narines!"*

La légende explique ensuite comment chaque race a été créée par des actions du démiurge. Comme très souvent, l'étiologie se fonde sur le jeu de mots, la dénomination égyptienne de ces actions faisant assonance avec le nom de la race. L'important est que ce mythe ne pose pas de différence ontologique entre les Égyptiens, même s'ils se dési-

gnent comme “les hommes (par excellence)”, comme de nombreux peuples dans le monde, et les autres races<sup>5</sup>. Bien au contraire, chaque race appartient à part entière au même ensemble, “le bétail de Rê”.

Bien entendu, les différences qui distinguent les races sont reconnues. Elles se marquent dans la diversité des langues, qui tiennent à la manière diverse dont elles sont articulées - l'égyptien dit “retournées” - dans la bouche<sup>6</sup>. Elles se marquent aussi dans les types physiques, dans les couleurs de peau, etc. Mais à toutes une origine commune, l'action du démiurge, comme l'exprime un hymne à Aton :

*“Les populations de Syrie et de Koush, le pays d'Égypte, tu as mis chacun à sa place, tu as assuré leur subsistance, chacun, quel qu'il soit, possédant ses ressources alimentaires afin que sa durée de vie soit déterminée. Les langues ont été séparées ainsi que leurs apparences physiques, leurs couleurs de peau sont différenciées, car tu as différencié les peuples<sup>7</sup>.”*

Parce que le créateur est à l'origine de ces différences, elles ne sauraient correspondre à des différences de valeur. Ainsi, dans la conception égyptienne, l'altérité est cosmologique, mais non ontologique. A chaque race est assignée une situation différente dans la géographie de l'univers, à laquelle correspond un ensemble de particularités distinctives, mais non une différence d'être. Tous les peuples ont été créés par le démiurge et dépendent également de lui pour leur subsistance; ils participent donc d'une même nature.

## **II - LES PROCESSUS D'INSTALLATION DES ÉTRANGERS EN ÉGYPTÉ.**

On classera les processus à travers lesquels les étrangers s'installaient en Égypte - entendons de manière durable - en trois types, selon que cette installation était provoquée, simplement tolérée par les Égyptiens, ou imposée à eux.

### **1°) Installation provoquée**

Une grande partie des étrangers installés en Égypte étaient des prisonniers capturés à l'occasion de razzias ou d'opérations de police, ou

encore de guerres offensives ou défensives. Ces prisonniers étaient souvent attribués aux grandes institutions qui composaient l'État égyptien, en particulier les temples. Ainsi, Thoutmosis III décompte-t-il soigneusement le nombre de captifs, qui, à la suite de chacune de ses campagnes, furent donnés au temple d'Amon. Par exemple, de l'an 23 à l'an 42, pas moins de 1588 Asiatiques, sans compter les Nubiens, vinrent accroître le déjà fort riche ergastule de cette institution.

A ceux-là s'ajoutaient les captures individuelles dont les soldats particulièrement méritants se voyaient gratifiés pour leur usage personnel. Ainsi, le célèbre Ahmès, fils d'Aben, ce vieux guerrier blanchi sous le harnois, ramena de ses campagnes contre les Hyksôs et les Nubiens 19 captifs qui devinrent ses serviteurs personnels. Il les énumère dans sa tombe avec l'ostentation satisfaite et suffisante d'un parvenu.

Si le soldat égyptien ne dédaignait pas les captifs, il avait un goût particulier pour les captives. Selon une tradition attestée à la fois dans l'iconographie de l'Ancien Empire, (dans une tombe de Deshasha) et dans les textes satiriques du Nouvel Empire, il devait les porter sur le dos. Il lui fallait être vigilant dans sa capture, et veiller à s'emparer d'une mince et svelte jeune fille plutôt que d'une grasse odalisque.

Prolongement des guerres proprement dites, les tributs versés par les peuples assujettis à l'Égypte comprenaient aussi des contingents de personnel servile qui était ainsi implanté en Égypte.

La progéniture des potentats ou chefs étrangers constituait un cas particulier. Au Nouvel Empire, les enfants des élites dirigeantes étrangères étaient emmenés en Égypte et élevés à l'intérieur du palais (les "enfants du *kap*") et des dépendances du harem. Certains pouvaient être renvoyés dans leurs pays d'origine pour occuper la place d'un père disparu. Mais la majorité demeurait en Égypte où il leur arrivait de faire une belle carrière, comme on le verra plus loin. Bien évidemment, un tel processus d'immigration avait fort peu d'importance quantitative. En revanche, du point de vue qualitatif, il n'est pas négligeable, puisque beaucoup d'étrangers ainsi fixés en Égypte détenaient des positions influentes.

Le flot de travailleurs immigrés qui venaient régulièrement grossir la population égyptienne ne provenait pas seulement de butin ou de tribut. Il y avait, à partir du Nouvel Empire, à tout le moins, un commerce d'“esclaves”<sup>8</sup>.

## **2°) Installation tolérée**

À côté de cette immigration provoquée, il y avait une immigration plus spontanée. Un cas est illustré par la célèbre scène de la tombe du nomarque Khnoumhotep de Béni Hassan. Les Asiatiques ne viennent pas, comme on l'a cru longtemps, apporter de la galène. Au contraire, c'est une expédition égyptienne envoyée chercher de la galène dans le désert qui borde la mer Rouge qui les avait rencontrés et amenés en Égypte<sup>9</sup>.

L'Égypte savait accueillir aussi les réfugiés politiques. La Bible raconte la destinée de Hadad, l'Édomite, qui vient trouver asile auprès d'un pharaon, probablement Siamon, dont il épousa une des belles-sœurs. Plus tard, ce n'est plus un individu isolé, mais une partie du peuple hébreu, dont le prophète Jérémie, qui se réfugiera en Égypte après la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor.

Par ailleurs, la tolérance d'étrangers en Égypte pouvait prendre la forme d'un accord politique. Ainsi, sous la XXVI<sup>ème</sup> dynastie, les pharaons concédèrent-ils aux Grecs le secteur de Naucratis afin qu'ils y établissent tout à la fois un centre d'importation doué d'un monopole et des manufactures. En échange, l'Égypte s'octroyait un pourcentage sur les produits importés et fabriqués.

## **3°) Installation subie**

Bien entendu, il arrivait que des étrangers s'installent en Égypte contre la volonté des Égyptiens. Le pays, avec sa fertilité et ses richesses, attirait tout naturellement les convoitises des peuplades qui l'entouraient et dont l'habitat n'avait pas les mêmes avantages. Certes, les pharaons multipliaient précautions, bastions et garnisons pour protéger leurs frontières, mais ils ne parvenaient pas toujours à arrêter totalement les infiltrations. Lesquelles s'effectuaient en suivant les voies d'accès naturelles. Ainsi, dans le Delta oriental, dans la zone où l'an-

cienne branche pélusiaque quittait les terres cultivables, les Asiatiques n'avaient cessé de pénétrer depuis le Moyen Empire, et sans doute même avant. Vivant du commerce, et en particulier de l'importation de cuivre, ils avaient colonisé la région en nombre en se mêlant aux populations égyptiennes. Cette colonisation aboutit à une partition de cette région d'avec l'Égypte dès le courant de la XIII<sup>ème</sup> dynastie, puis à l'occupation Hyksôs, en lui fournissant une base de départ.

A côté de ces implantations étrangères qui grossissaient au fur et à mesure d'infiltrations que l'armée et les polices des frontières ne parvenaient pas à colmater, d'autres résultaient tout bonnement d'un compromis. En raison d'un rapport de force peu favorable, l'État pharaonique concédait des secteurs aux étrangers qu'il ne pouvait repousser. C'est ainsi, par exemple, que s'opéra l'installation des Libyens en Égypte à la fin de l'Époque Ramesside. Depuis le règne de Merneptah, l'Égypte avait eu à s'opposer avec plus ou moins de succès à leur déferlement, en réussissant à le limiter à des razzias ou à des coups de mains épisodiques. Mais, au cours de la XX<sup>ème</sup> dynastie, leur pression s'accrut au point<sup>10</sup> que les pharaons durent leur concéder des fiefs, avec, en contrepartie, l'obligation bien théorique de se tenir prêts à servir dans l'armée en cas de besoin. Résultat: l'implantation sur le territoire d'un grand nombre d'étrangers.

Les peuples qui conquièrent l'Égypte dans le cours du premier millénaire avant J.-C. contribuèrent évidemment à l'installation d'étrangers, le plus souvent sous forme de troupes stationnées, avec leurs familles, aux endroits stratégiques. On verra plus tard que ce processus était sans doute celui que les Égyptiens supportaient le plus impatiemment.

Ainsi, l'immigration d'étrangers était un phénomène quasi endémique dans l'Égypte pharaonique. Toutefois, selon les époques, varie son intensité. Elle demeure relativement faible aux hautes époques, puis s'accélère au Nouvel Empire. Varient aussi ses modalités. A l'Époque Ramesside, elle est tout à la fois sollicitée et contrôlée. Avec le premier millénaire, la voici de plus en plus subie. Varie enfin sa répartition géographique. Elle est importante aux débouchés des voies

d'accès, en particulier dans les ports fluviaux comme Pérounéfer, le port de Memphis. Elle n'est pas négligeable dans les grandes capitales, Thèbes, Memphis, où les travaux appellent une forte main-d'œuvre, ou encore dans des zones offrant de larges espaces à coloniser, comme la Moyenne Égypte<sup>11</sup>. Globalement, elle est plus marquée en Basse Égypte qu'en Haute Égypte.

Voilà donc défini de quelle manière les étrangers étaient amenés à s'installer de façon durable en Égypte. Qu'y pouvaient-ils espérer ? Quelles destinées les y attendaient.

### **III - DESTINÉE SOCIALE DES ÉTRANGERS EN ÉGYPTÉ**

Ne nous y trompons pas, une grande partie des étrangers installés en Égypte étaient utilisés comme main-d'œuvre servile<sup>12</sup>. Le recours à l'immigration était une nécessité dans un État qui ne parvenait pas à trouver dans sa population une force de travail suffisante pour sa bonne marche, laquelle impliquait de grands travaux, tout à la fois agricoles et monumentaux. C'est précisément dans ce secteur que nous trouvons abondance d'étrangers.

Beaucoup d'entre eux étaient de simples travailleurs agricoles, utilisés aux tâches fondamentales : creusement et curage des canaux, construction de digues. Souvent, avec un degré de qualification supérieure, les étrangers devenaient jardiniers ou vigneron.

Outre l'agriculture, les immenses complexes monumentaux qu'éri-gaient les pharaons requéraient une main-d'œuvre abondante. Point de surprise, donc, à constater la forte proportion d'étrangers parmi les carriers, plus spécialement utilisés pour la taille et le transport des pierres, et pour le creusement des tombes<sup>13</sup>, et aussi parmi les maçons affairés au moulage de briques. Sous le règne de Thoutmosis III, sur le chantier de Deir el Bahari, les ouvriers qualifiés se répartissent certains jours en 3/4 d'étrangers, en particulier des Hourrites et des Syriens, pour 1/4 d'Égyptiens<sup>14</sup>. Par une heureuse et rare coïncidence, nous possédons une représentation de ce chantier dans la tombe du vizir Rekhmirê qui en avait la responsabilité. Examinons en détail les travailleurs manipulant les briques: on peut identifier des Asiatiques

reconnaissables à leur peau claire et leur collier de barbe, et des Nubiens dont la peau est plus foncée. Rappelons que, selon la Bible, les Hébreux furent astreints à fabriquer des briques pour la ville de Ramsès.

Les étrangers exerçaient aussi des emplois plus qualifiés. Dans la domesticité, d'abord. Beaucoup étaient majordomes, cuisiniers, braiseurs. On aimait aussi à décorer par une touche d'exotisme le personnel d'une cérémonie d'apparat. Ainsi, dans le cadre des préparatifs en vue de l'arrivée de pharaon, on prévoit de disposer :

*“des esclaves de Kerek,... après avoir été lavés, oints, vêtus d'une robe, marchant sous sa fenêtre. Ceux parmi eux qui ont atteint l'âge adulte sont destinés aux cuisines, à préparer la bière de Qédy du palais du roi, vie, santé, force. (Qu'on dispose) des esclaves de Canaan et de Khor, de beaux jeunes gens et de beaux Nubiens de Koush capables de manier l'éventail, chaussés de sandales et vêtus d'une robe, leurs bracelets à leurs bras<sup>15</sup>.”*

Rappelons aussi, l'attrait irrésistible du pharaon Pépy pour le pygmée que ramenait une expédition vers le sud. Il tenait tant à contempler cette curiosité exotique qu'il enjoignît à ceux qui le convoyaient de prendre toutes les précautions pour qu'il ne tombe pas du bateau !

Nombre d'étrangers exerçaient aussi des activités artisanales : travail du cuivre, de l'or, joaillerie, construction navale. Ou encore, ils mettaient leur bateau et leur maîtrise de la navigation au service des grandes institutions<sup>16</sup>. Les femmes étrangères pouvaient être employées comme tisseuses.

Certains entraient dans le personnel des institutions, par exemple à titre de “courtiers”<sup>17</sup>, mais aussi dans le clergé<sup>18</sup>.

Mais c'est surtout pour l'armée que, de tout temps, les Égyptiens ont fait appel à un recrutement extérieur. Un fait significatif : les forces de maintien de l'ordre étaient à l'origine recrutées dans une ethnie nubienne, les Medjay<sup>19</sup>. A la longue, cet ethnique finit par devenir purement et simplement un terme de fonction, “le policier”, selon une évolution pour lequel le mot français “zouave” fournit un bon parallèle-

le. Au Nouvel Empire, l'armée égyptienne était composée de prisonniers de guerre reconvertis en auxiliaires. A Médi-net Habou, les peuples de la mer représentés captifs sur une paroi, apparaissent sur une autre dans des corps de l'armée de pharaon. Pour s'assurer la fidélité des soldats ainsi recrutés de force, les Égyptiens avaient plusieurs procédés. D'abord, ils prenaient soin d'affecter les recrues étrangères dans des garnisons sises à l'opposé, ou, à tout le moins, éloignées de leur pays d'origine<sup>20</sup>. Ensuite, ces recrues étaient placées dans des forteresses sous le commandement d'officiers égyptiens. Ils étaient, semble-t-il, désarmés et ne venaient prendre les armes dans les arsenaux des grandes villes qu'en cas de besoin. Enfin, on les fixait en Égypte par des avantages en nature, en particulier des lopins de terre. En Moyenne Égypte, une zone propice aux stationnements des contingents militaires, les pharaons avaient multiplié les forteresses et les fondations occupées par des garnisons de Shardanes, de Shasou, de Hourrites<sup>21</sup>.

A la Basse Époque, les pharaons ne renoncèrent pas à recruter des soldats étrangers, bien au contraire. Le principe demeure, mais les modalités changent, puisque, désormais, ces contingents sont surtout constitués de mercenaires - Cariens, Ioniens, Phéniciens - rétribués directement ou mis à disposition à la suite d'alliance. Ainsi des troupes furent envoyées par les Athéniens pour soutenir la révolte d'Inaros ou celle d'Amyrtée; ainsi, le général Chabrias quitta-t-il Athènes pour entrer au service d'Achoris; ainsi le roi Agésilas de Sparte amena-t-il des hoplites pour aider Téos.

Bien évidemment, la présence de ces mercenaires pouvait être plus ou moins durable. Certains, comme les Cariens utilisés par Psammétique I demeurèrent dans le Delta oriental, puis à Memphis où un quartier particulier leur était réservé; un terme spécifique, "les Caromemphites" fut même créé pour les désigner.

Le métier des armes est donc l'une des occupations les plus fréquemment exercées par les étrangers installés en Égypte. Si beaucoup restaient simples soldats, certains parvenaient à des grades plus élevés.

Par exemple, dans la charrerie, on relève plusieurs détenteurs du titre de “chef d'écurie”<sup>22</sup> d'origine clairement non égyptienne.

Il y a plus. Nous connaissons des étrangers qui ont obtenu le titre de “général” ou de “chef des troupes”. Alors, ils entraient de plain-pied dans l'élite dirigeante de la société pharaonique, et leurs cas doivent être examinés en même temps que celui d'autres étrangers, qui avaient, eux-aussi, réussi à s'introduire dans cette élite.

Car pendant une période de son histoire, à tout le moins le Nouvel Empire, la classe dirigeante de la société pharaonique s'ouvrit largement à des personnes d'origine étrangère. En effet, des dénombremments effectués sont révélateurs. Pour le Nouvel Empire on relève pas moins d'une soixantaine d'étrangers indiscutables ayant détenu des postes très élevés dans le clergé et l'administration. Pour bien apprécier ce chiffre, il faut, d'une part tenir compte des lacunes de notre documentation, d'autre part du fait que beaucoup de fonctionnaires d'origine étrangère ne sont plus reconnaissables comme tels pour avoir pris des noms égyptiens. Autrement dit, on a tout lieu de croire que ce chiffre est bien en-dessous de la réalité.

A cette importance quantitative, correspond une importance qualitative, puisque beaucoup exercèrent de très hautes responsabilités : Atounem fut gouverneur du Fayoum; Loulou, directeur des domaines; Aperel, vizir<sup>23</sup>; Bay, directeur du Trésor du pays entier; etc...

Plus encore, on ne laisse pas d'être frappé par le fait que nombre d'étrangers étaient étroitement liés à la personne du pharaon, soit parce qu'ils dirigeaient une institution dépendante du harem ou du palais, soit parce qu'ils étaient les conseillers privés à travers des charges comme celle de “chambellan”, de “flabellifère à la droite du roi”<sup>24</sup>, de “suivant du roi”, de “hérault du roi”, et surtout, d’“échanson du roi”. Cette appellation n'est pas, bien sûr, à prendre au sens littéral. La plupart des nombreux étrangers<sup>25</sup> qui l'ont portée étaient avant tout des favoris ou des hommes de confiance. De manière plus générale, beaucoup d'étrangers de l'entourage immédiat du pharaon se virent confier la responsabilité des grands chantiers du règne. Ainsi, Béné, surnommé Paheqamen fut “directeur des travaux à Thèbes”; Ourkhiya et son fils

Ioupa furent tous deux gouverneurs du Ramesseum; Bénisen, surnommé Ramsèsémopé, supervisa le creusement de la tombe de Merneptah. De tous ces étrangers, l'homme qui parvint à jouer le rôle le plus important dans l'histoire fut le directeur du Trésor du pays entier Bay. S'abritant derrière le pâle pharaon Siptah, un infirme et la régente, puis pharaon Taousert, il tira dans l'ombre les ficelles du pouvoir pendant la période d'instabilité qui suivit le règne de Séthy II. S'arrogeant des pouvoirs exorbitants, il parvint à mettre le pays en coupe réglée, projetant de stipendier des potentats asiatiques pour renforcer sa mainmise. Son entreprise eût réussi sans l'intervention de l'énergique Sethnakht. Malgré cet échec<sup>26</sup>, le cas de Bay demeure exemplaire. Il montre comment des étrangers pouvaient se tailler une position éminente en parvenant à gagner l'estime et la confiance du pharaon par leurs qualités. Bien entendu, comment ne pas penser à la carrière de Joseph en Égypte. Sans entrer dans le complexe problème de l'historicité du récit biblique, il est clair qu'il évoque un fait avéré: l'élévation d'étrangers jusqu'aux plus hauts échelons de la classe dirigeante dans l'Égypte du Nouvel Empire.

#### IV - L'ACCULTURATION DES ÉTRANGERS EN ÉGYPTÉ

Une fois installés en Égypte, les étrangers n'avaient pas à subir de discrimination d'ordre juridique<sup>27</sup>. Leurs droits et leurs devoirs procédaient de leur statut social, mais non de leur origine ethnique. Si beaucoup d'entre eux étaient des esclaves ou des travailleurs de force, en tant que tels, leur condition ne différaient guère de celle des esclaves ou des travailleurs de force égyptiens. Ils pouvaient être émancipés, épouser des Égyptiennes, posséder des esclaves<sup>28</sup>, des biens mobiliers et immobiliers et en disposer selon les coutumes du pays. Ainsi, un barbier nommé Sabastet donna sa propre nièce à son esclave, après l'avoir émancipé<sup>29</sup>. Ce qui est vrai pour les esclaves, l'est, *a fortiori*, pour tout étranger immigré en Égypte et inséré dans la société égyptienne. On connaît des mariages entre étrangers et Égyptiens. Un vizir, statuant sur une complexe affaire de partage matrimonial reconnaît que, syrienne ou nubienne, une femme est en droit de recevoir une

part des biens de son mari ou concubin, exactement comme une Égyptienne<sup>30</sup>.

Sur ces fondements, l'insertion des étrangers dans la société égyptienne s'effectue de manières diverses. Pour en rendre compte, on opposera deux types extrêmes, étant bien entendu qu'entre ces deux types se déploie un large éventail de modalités intermédiaires.

#### • **TYPE 1 : l'intégration totale**

L'intégration totale, l'assimilation parachevée est bien attestée en particulier chez les fils de potentats ou de rois étrangers élevés en Égypte dans le palais. On a vu que beaucoup pouvaient espérer des carrières aussi brillantes que les Égyptiens de souche dans la société du Nouvel Empire. Elle est bien attestée aussi pour les peuplades nubiennes et soudanaises assujetties à l'Égypte pendant le Nouvel Empire<sup>31</sup>. Plus tard à la Troisième Période Intermédiaire, lorsque les descendants de ces peuplades conquerront à leur tour l'Égypte, ils se montreront, par un de ces retournements de l'histoire, rigoristes et puristes en matière de religion au point d'en remonter aux Égyptiens eux-mêmes. C'est un phénomène bien connu en sociologie : le purisme fleurit souvent sur les marges.

#### • **TYPE 2 : l'identité jalousement sauvegardée**

A ce type d'intégration totale, s'oppose son contraire, les cas où les étrangers fixés en Égypte refusent toute assimilation et veillent au maintien de leur identité en conservant leurs langues et leurs coutumes. Bien entendu une telle attitude est plutôt le fait de communautés d'une certaine importance que d'individus isolés. Se rattachent à ce type les établissements asiatiques du Delta oriental, certains groupes fixés dans les grandes villes et les garnisons au Nouvel Empire, et surtout les colonies de marchands ou de mercenaires qui se multiplièrent à la Basse Époque. Cas exemplaire: la communauté juive d'Éléphantine au service du conquérant perse. Les membres habitaient un quartier particulier, parlaient l'araméen et l'écrivaient dans son alphabet spécifique. Ils utilisaient une métrologie spécifique et pratiquaient leur propre religion, sans grand penchant pour l'œcuménisme !

Entre ces deux types extrêmes, une multitude de types intermédiaires selon le degré d'acculturation. Très souvent, cette acculturation commence dans le domaine religieux, les étrangers dressant des monuments commémoratifs ou funéraires tout à fait égyptiens avec une iconographie respectant les canons pharaoniques et des inscriptions hiéroglyphiques. Ainsi, dans les carrières du Ouâdi Hammâmât, deux hauts fonctionnaires perses, Atiyawahy, fils d'Artamès, et Ariyawrata, firent graver des graffiti en hiéroglyphes devant des représentations du dieu de la région, le dieu Min. De manière analogue, mais sans pousser jusqu'au bout la conformité à la culture égyptienne, les Cariens, ces mercenaires d'Asie Mineure installés à Memphis, consacrèrent à la Basse Époque un grand nombre de stèles ou statues de type purement égyptien par l'iconographie. Toutefois, ces objets recevaient des inscriptions en langue et écriture carienne, éventuellement pourvues de traductions approximatives en hiéroglyphes. Ce genre de pratiques n'indique pas nécessairement une acculturation parachevée. Il peut procéder aussi d'une simple précaution analogue au pari de Pascal.

En fait, les processus d'intégration ne se réalisaient pas d'un coup, le plus souvent. L'identité originelle ne se dissolvait pas en un instant, mais par étapes, certains de ses composants résistant plus que d'autres. A défaut d'une étude exhaustive de ces processus, qui outrepasserait les limites de cette contribution, voici quelques traits par lesquels se manifestent particulièrement les rémanences de leur identité originelle.

### **1°) Spécification de l'ethnie d'origine**

Les étrangers sont désignés comme tels<sup>32</sup>, ou par un ethnique dans les documents où ils figurent en tant que délocutaires, objets de mesures administratives ou mentionnés parmi les membres de sa maisonnée par un Égyptien sur ses monuments<sup>33</sup>. Sur les monuments égyptiens qu'ils consacrent eux-mêmes, en revanche, ils ne revendiquent pas toujours leur origine, quoique cela se produise<sup>34</sup>. Ainsi Bénisen spécifie qu'il est originaire de Transjordanie, ou encore, durant la Troisième Période Intermédiaire, les Libyens se qualifient de "chef des Me(shouesh)" ou de "chef des Libou", ou encore, ce qui est bien plus significatif, de "descendant de chef des Me(shoueh)"<sup>35</sup>.

## 2°) Le nom étranger<sup>36</sup>

Quand ils entrent dans la société égyptienne, les étrangers reçoivent un nom égyptien. Une liste de travailleurs asiatiques comporte deux colonnes; dans la première est indiqué le nom originel; dans la seconde, un nouveau nom égyptien<sup>37</sup>. De même, entrés dans la classe dirigeante, les étrangers aiment à se parer d'un nom égyptien. Bénisen, déjà mentionné, s'appelait aussi Ramsèsemperrê et Meryiounou. On a remarqué que dans le cas des étrangers élevés au palais, le nouveau nom faisait souvent allusion au pharaon, directement ou métaphoriquement. La persistance de l'onomastique dans la descendance varie selon les époques. Au Nouvel Empire, les noms asiatiques originels disparaissent au bout d'une génération ou deux. En revanche, à la Troisième Période Intermédiaire, les noms libyens se maintiennent longtemps dans les familles<sup>38</sup>.

## 3°) L'apparence

Il arrive que des étrangers installés en Égypte, bien qu'ayant entamé un processus d'assimilation par leur entrée dans la société pharaonique et par le fait qu'ils aient adopté des coutumes funéraires purement égyptiennes, ne cherchaient nullement à effacer leur apparence exotique. Ainsi, ce soldat syrien qui se fit représenter sous ses atours d'origine en train de boire avec un chalumeau sur une stèle purement égyptienne<sup>39</sup>. Un cas particulièrement intéressant est fourni par Maiherpeter, dont la tombe et la momie ont été retrouvées. Cette momie suggère une origine méridionale, très probablement nubienne. Or, sur l'exemplaire du *Livre des morts* établi à son nom, ses représentations indiquent nettement son type exotique<sup>40</sup>. Plus encore, le contenu de sa tombe montre qu'il n'avait pas renoncé à sa culture d'origine bien qu'il eût adopté les croyances égyptiennes. On a retrouvé, en effet, un mantelet de cuir à résilles et des colliers de chien d'une facture typiquement nubienne, dont des parallèles sont attestés à Kerma.

D'une manière générale, il est clair que les étrangers pouvaient s'intégrer progressivement à la société égyptienne, sans être contraints pour ce faire à renoncer immédiatement et drastiquement à leurs

mœurs et coutumes originelles. Voilà qui donne à penser que cette société était particulièrement ouverte et peu xénophobe. Dans l'ensemble, les faits confirment cette impression. Dans l'histoire de l'Égypte pharaonique proprement dite, les manifestations de xénophobie sont rares et limitées à des circonstances précises :

- a) Réaction hostiles contre un pouvoir étranger établi par la force, par exemple, les Hyksôs et les Perses. Encore que, dans ces deux cas, on perçoit qu'à côté d'irritations nationalistes à la source de mouvement de résistance et de libération, certains membres de la classe dirigeante n'hésitaient pas à collaborer. Parangon de ces collaborateurs : Oudjahorresnet de Saïs<sup>41</sup>.

- b) Réactions hostiles contre l'étranger profanateur des monuments religieux<sup>42</sup>. Ces réactions, souvent extrêmement violentes, se manifestaient quand la soldatesque de l'envahisseur occupait les temples, brisait les statues et les saintes images, abattait les animaux sacrés, sans doute pour les manger - *horresco referens* - et interrompait les pratiques rituelles et le service d'offrandes aux dieux. Ce genre de profanation obsédait la classe sacerdotale qui ne manquait pas de ménager un peu partout des cachettes pour les objets sacrés<sup>43</sup> dès que pesaient des menaces d'invasions. Corrélativement, c'était un titre de gloire pour les notables égyptiens que d'avoir chassé les étrangers hors des enceintes sacrées et restauré la bonne marche des temples; aussi, d'épouvantables allusions aux très condamnables comportements des soudards venus d'ailleurs, et des descriptions appuyées de la manière dont on y avait mis terme apparaissent dans les autobiographies de Basse Époque<sup>44</sup>. De fait, les cas les plus aigus de xénophobie sont d'origine religieuse., tel, en 410 avant J.-C., celui de la destruction du temple de Jahweh où venait prier la colonie juive d'Éléphantine. Pourquoi tant de haine ? Le dieu égyptien local étant un dieu bélier, ses prêtres avait bien du mal à puiser en eux assez d'œcuménisme indulgent pour apprécier les sacrifices d'agneau pratiqués dans ce temple juif. Ces sinistres excès furent heureusement très rares pendant la période pharaonique, et, d'une manière générale, les Égyptiens se mon-

trèrent tolérants et accueillants aux étrangers qui s'installaient chez eux.

Corrélat de cette tolérance : l'ouverture de la civilisation égyptienne aux cultures étrangères, puisqu'aussi bien les objets, idées et les mots suivaient les hommes, chaque communauté installée en Égypte étant susceptible d'y diffuser certains éléments de sa culture<sup>45</sup>. Je me bornerai ici à la seule évocation de cette question, sans essayer de la traiter. Il est évident que l'Égypte a fait bien des emprunts aux étrangers au cours de son histoire. Ces emprunts étaient surtout technologiques (cheval, armement, plâtre, métallurgie). Mais on ne saurait oublier qu'ils étaient aussi lexicographiques, et même linguistiques dans la mesure où la maîtrise d'une langue sémitique est requise du lettré digne de ce nom au Nouvel Empire, d'après la lettre d'Hori. Au demeurant, nombre de mots sémitiques furent accueillis dans la langue écrite du Nouvel Empire, sans apparemment susciter de réaction puriste. En dirait-on de même pour l'attitude des autorités de certains pays modernes face au déferlement de l'anglais ? On ne sous-estimera pas, non plus, l'accueil dans l'univers religieux égyptien de divinités étrangères<sup>46</sup>, dont certaines finissent par prendre place dans les spéculations sophistiquées des théologiens. Les Égyptiens n'étaient donc pas *a priori* réfractaires aux innovations venues de l'étranger.

Voilà donc une civilisation qui a eu une longue et complexe expérience de l'altérité, non pas seulement de l'altérité liminale, celle de l'au-delà des frontières naturelles, mais aussi celle de l'altérité intime, sise en elle-même. Les étrangers, les Égyptiens les connurent souvent en grand nombre en Égypte même, soit parce qu'ils s'y étaient introduits à la suite d'infiltration ou d'invasion, soit, au contraire, parce qu'ils y avaient été introduits pour répondre par leur force de travail ou leurs capacités techniques aux besoins que les Égyptiens ne parvenaient pas à satisfaire eux-mêmes. Dans l'ensemble, l'attitude des Égyptiens fut extrêmement libérale: ils respectaient autant les communautés étrangères qui préféraient conserver leur spécificité et leur culture originelle qu'ils ouvraient leur société à ceux des étrangers qui avaient choisi de s'y intégrer, tolérant sans sourciller que certains at-

teignissent de très hautes responsabilités dans l'État pharaonique. Mais voici un paradoxe apparent : alors qu'au fur et à mesure que se déroulait l'histoire pharaonique augmentait l'afflux d'immigrants, au point que certaines villes, comme Memphis, devenaient quasi cosmopolites, alors qu'avec ces étrangers entraient objets, techniques, mots et idées auparavant inconnus, la civilisation égyptienne maintenait son identité et demeurait telle quelle en elle-même. C'est qu'elle possédait une étonnante faculté d'adaptation, une capacité d'assimilation efficace, une puissance irrésistible d'intégration. Elle maîtrisait les arcanes de cette alchimie qui transmue l'allogène en indigène, l'étranger en familier, bref l'autre en soi. Ainsi, à l'Époque Romaine encore, alors que l'Égypte n'était qu'une des provinces d'un immense empire, ces lointains empereurs, partagés entre la dépravation et les luttes fratricides, elle réussit à en faire des pharaons conformes à l'idéal archétype, et intercesseurs auprès des dieux d'un monde terrestre dont les Égyptiens occupaient le centre.

## NOTES

- 1) Pour ne pas allonger démesurément cette contribution, on ne s'est pas astreint à donner systématiquement la bibliographie pour tous les sujets évoqués. On consultera : Helck, *Die Beziehungen Ägyptens zur Vorderasien im 3. und 2. Jahrtausend v. Chr.* (Äg. Abh. 5), seconde édition; Valbelle, *Les neuf arcs. L'Égypte et les étrangers de la préhistoire à la conquête d'Alexandre*; Pour l'étranger dans la littérature: Loprieno, *Topos und Mimesis. Zum Ausländer in der ägyptischen Literatur*.
- 2) Cette conception fondamentale est exprimée dans la phraséologie royale par le topos *swšḥ t3šw*, "celui qui élargit ses frontières", Blumenthal, *Untersuchungen*, p. 165; Grimal, *Les termes de la propagande*, p 686, n. 713; Lorton, *The Juridical Terminology*, p. 73; Hornung, *Saeculum* 22, 1971, 55-6; id., *Eranos* 49, 1980, 405; Brunner, *Grundzüge der altägyptischen Religion*, p. 67-68.
- 3) Pour une étude récente sur l'un des procédés graphiques d'assujettissement, voir Martinez, *BSEG* 17, 1993, 73-82.
- 4) E. Hornung, *Das Buch von den Pforten des Jenseits (Aegyptiaca Helvetica 7 - 8)* I, p.176 et II, p. 134.
- 5) Pour les étrangers considérés comme êtres humains, voir Baines, *Man* 18, 1983, 592.
- 6) Sauneron, *BIFAO* 64, 1964, 32.
- 7) Tombe de Ay = M. Sandman, *Texts from the Time of Akhenaten (BAe 8)*, p. 94-95, l. 8-9.
- 8) Je ne veux pas discuter ici du statut d'"esclave" dans l'Égypte pharaonique. Il suffira de rappeler qu'il n'a rien de comparable à celui de la Grèce ou de la Rome antiques. Voir aussi ce qui est dit au début de la quatrième partie.
- 9) Vernus, *BSEG* 13, 1989, p. 173 et suiv..
- 10) Plusieurs travaux ont paru récemment sur le problème, entre autres Haring, *Sesto congresso internazionale di Egittologia. Atti* II, 1993, p. 159-166; Jansen-Winkel, *BN* 71, 1994, 86-91.
- 11) Sur ce problème, pas toujours bien apprécié, voir Vernus, *RdE* 29, 1979, 179, n. 2.
- 12) Voir n° 8, pour le problème du statut servile dans l'Égypte pharaonique.

- 13) Pour ce métier, voir Vernus, *Affaires et scandales sous les Ramsès*, p. 207, n° 159.
- 14) Voir l'importante documentation réunie par Hayes, *JEA* 46, 1960, 29-52.
- 15) P. Anastasi IV, 16, 2-6.
- 16) *Exempli gratia* : Sauneron, *BIFAO* 51, 1952, 57-9.
- 17) Reineke, *AOF* 6, 1974, 12, n° 47.
- 18) Par exemple, l'"étranger" Panehesy, compromis dans des affaires de pillages, avait été "père divin de Souchos de Perankh" : Vernus, *Affaires et scandales sous les Ramsès*, p. 55.
- 19) J.C. Goyon, Pennê, conducteur des travaux au Ramesseum, et son étrange histoire, *Memnonia* I, 1990-1991, 53 et suiv.
- 20) Yoyotte, *Kémi* 10, 1949, 65.
- 21) Le fait est bien visible dans un cadastre comme le Papyrus Wilbour.
- 22) Chevereau, *Prosopographie des cadres militaires égyptiens du Nouvel Empire*, p. 135-168
- 23) Zivie, *Le vizir oublié*.
- 24) Pomorska, *Les flabellifères à la droite du roi en Égypte ancienne*.
- 25) Schulman, *CdE* 65, 1990, 19.
- 26) Posener, *Fragen an die ägyptische Literatur. Studien zum Gedenken an Eberhard Otto*, p. 387. Pour une mise au point sur la fin de la XIX<sup>e</sup> dynastie et le début de la XX<sup>e</sup> dynastie, voir Grandet, *Ramsès III. Histoire d'une règne*, p. 36-48.
- 27) Harari, *DE Special Number* 1, 1989, 161 et suiv.
- 28) *Exempli gratia*, ce passage, bref, mais riche à l'analyse: "Ahanéfer, fils de Nekhemmout, qui était à la disposition du serviteur de ce prophète, le Nubien Telamon", (KRI VI, 487, 5).
- 29) Voir aussi le testament de Senimose, Spalinger, *Studien zu Sprache und Religion Ägyptens. Zu Ehren von Wolfhart Westendorf*, p. 631-650, et le célèbre papyrus des adoptions où une femme
- 1°) donne l'une de ses esclaves comme épouse à son frère;
  - 2°) affranchit ses esclaves et les adopte pour pouvoir en faire ses héritiers. En dernier lieu, Eyre, *JEA* 78, 1992, 207-221.
- 30) P. Turin 2021, 3, 11.
- 31) Symptomatique cet aphorisme de l'Enseignement d'Ani, 10, 5, "on apprend au Nubien à parler égyptien".
- 32) Au Nouvel Empire on distingue le terme *ꜥ3w*, qui désigne l'étranger accueilli en Égypte, pour ainsi dire "l'immigré", du terme *ḥ3sty*, l'étranger proprement dit, envahisseur occasionnel, voir Vernus, *Affaires et scandales...*, p. 208, n. 175.

- 33) *Exempli gratia*: Posener, *Syria* 34, 1957, 145-143; Kitchen, dans Quirke (éditeur), *Middle Kingdom Studies*, p. 87-90.
- 34) Sur l'ambiguïté de la consécration d'un monument comme indice d'acculturation, voir *supra*.
- 35) Sur ce dernier point, voir Perez-Die et Vernus, *Excavaciones en Ehnasya el Medina*, p. 45-46, à propos de *ms (n) wr C3*.
- 36) Pour les noms propres d'origine asiatique, nous possédons désormais un excellent répertoire: Schneider, *Asiatische Personennamen in ägyptischen Quellen des Neuen Reiches (OBO 114)*.
- 37) Hayes, *A Papyrus of the Late Middle Kingdom in the Brooklyn Museum*.
- 38) Leahy, *Libyan Studies* 16, 1985, 59; id., *Studies in Pharaonic Religion and Society in Honour of J. Gwyn Griffiths*, p. 146-163.
- 39) Berlin 21140 = *Staatliche Museen zu Berlin. Ägyptisches Museum und Papyrusammlung*, p. 128, n° 79.
- 40) Saleh et Sourouzian, *Official Catalogue, The Egyptian Museum Cairo*, n° 142. Un cas analogue, celui de Heqanéfer a été signalé par Ch. Desroches Noblecourt au cours d'une de ses conférences.
- 41) Posener, *La première domination perse en Égypte*; Lloyd, *JEA* 68, 1982, 166-180. Holm-Rasmussen, *Studies in Ancient History and Numismatic Presented to Rudi Thomsen*, 1988, p. 29 et suiv.
- 42) Voir l'article fondamental de Yoyotte, *Bulletin de la Société Ernest Renan* 11, 1962, 11-23.
- 43) Vernus, *Hathor* 1, 1989, 35.
- 44) *Inter alia*, celle de Djed-her-le-sauveur, texte biographique, l. 24 et suivante.
- 45) *Inter alia*, le rôle des Asiatiques dans la communauté de Deir el Médina, cf. Ward, *GM* 109, 1989, 76.
- 46) Stadelmann, *Syrisch-palästinensiche Gottheiten in Ägypten*.